Traits francoprovençaux dans les parlers comptois d'oïl

Autor(en): **Dondaine, Colette**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **35 (1971)**

Heft 137-138

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399488

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

TRAITS FRANCOPROVENÇAUX DANS LES PARLERS COMTOIS D'OÏL*

Pour distinguer le francoprovençal du français, on a maintenant recours à ce principe d'opposition : « Le français ne connaît que des formes oxytoniques ; le francoprovençal possède des paroxytons. » La phrase est de M. Tuaillon, qui intitule son article « Principes pour distinguer français et francoprovençal », dans la *Revue de linguistique romane*, t. XXXI, juillet-décembre 1967.

Au moyen de ce critère, il est facile de déterminer les villages francoprovençaux du sud de notre domaine. J'ai isolé sur la carte par un trait plus appuyé les villages où on entend l'atone finale ; autrement dit, j'ai représenté l'isophone du paroxytonisme francoprovençal. On dit par ex. à Charnay *lo fẹ́to*, « la fête » ; *no kōtnụ̄zo*, « une bavarde » ; à Besain *Tsãpaŋọ́la*, « Champagnole », *la Tsãdlụ̄za*, « la Chandeleur », etc. Aujourd'hui, nous ne parlerons pas des traits francoprovençaux qu'on ne trouve actuellement qu'au sud de cette limite. Nous laisserons donc de côté :

1) *ts*, *dz* < K, G + A, par ex. *tsā*, « char » ; *tsvṍ*, « cheval » à Tourmont ;

2) *õ* < U + nasale dans « un » (numéral), « un » (article), « chacun », « quelqu'un », « ne... personne », NE UNU, *nõ* en patois ;

3) la chute de *ə* dans le suffixe -ITTU, -ITTA par suite d'un déplacement d'accent, par ex. dans *vyụlta*, *vyụlto*, « violette » ; *mīte*, « miettes » ;

4) le traitement de A final précédé ou non de palatale ; le traitement de la finale latine -AS, ainsi à Charnay *èpọ́lo*, « épaule » ; *grẽdz*, « grange » ; *lè bẹ́tè ruj*, « les bêtes rouges ». Le traitement de la finale -ATA ne retiendra notre attention qu'à Courchapoix.

Nous nous bornerons d'autre part à une étude phonétique, négligeant formes grammaticales et vocabulaire.

* Communication présentée au VIe Congrès de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montpellier, en août 1970.

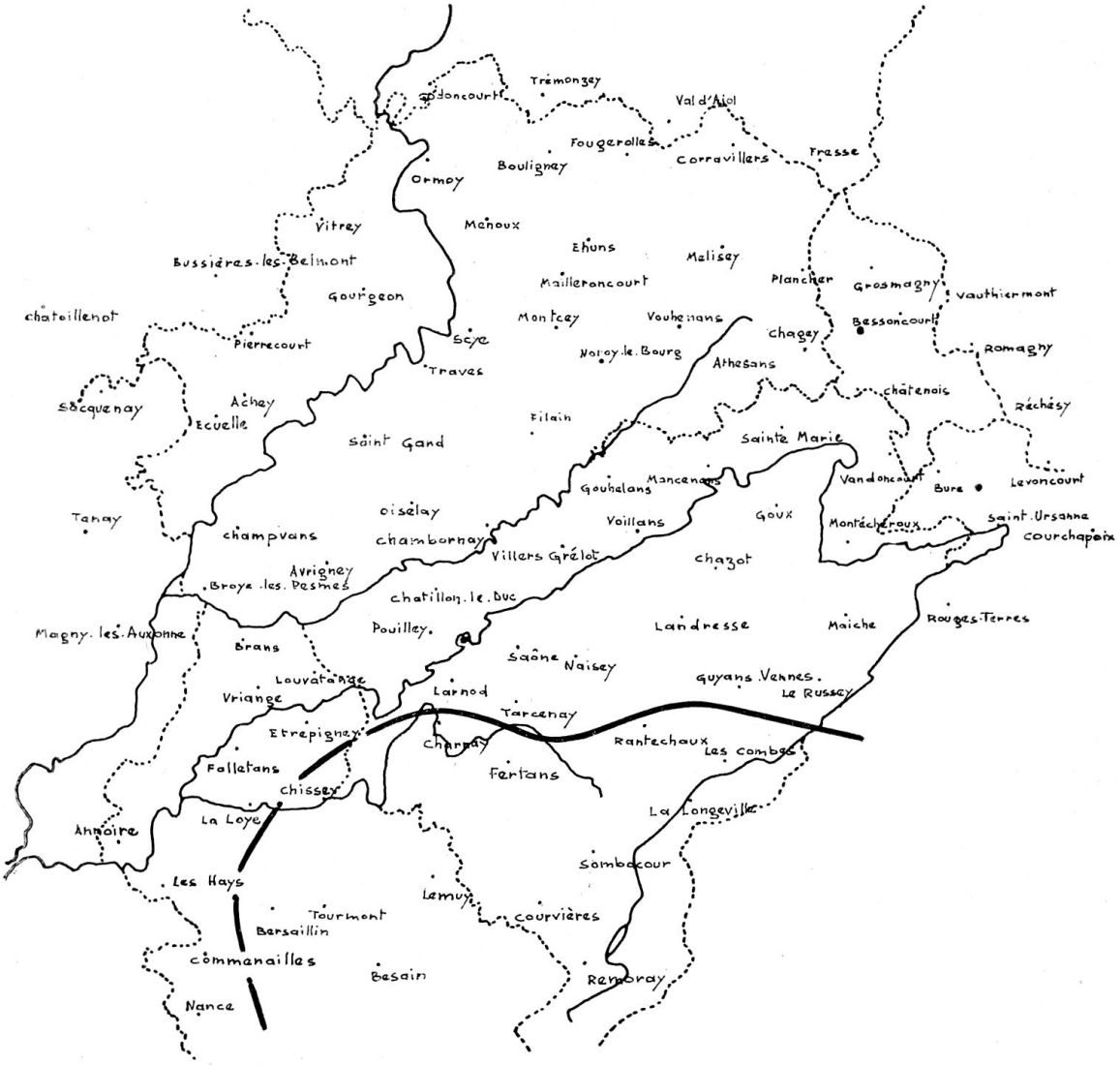

Carte réduite de l'*Atlas de la Franche-Comté*, avec les noms des 90 points d'enquête. On reconnaît les 3 départements de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura ; le Territoire de Belfort ; le Jura bernois. On voit la Saône et l'Ognon, le Doubs et la Loue. Sont indiqués les points de Besançon, de Belfort, de Porrentruy ; Vesoul se trouve à l'est de Montcey ; Lons-le-Saunier au sud-ouest de Commenailles.

I. — D'abord, un certain nombre de traits francoprovençaux occupent en Franche-Comté une aire plus ou moins étendue vers le nord sans s'y retrouver partout.

Parmi ces traits, je ferai une revue rapide de ceux que j'ai étudiés en détail dans ma thèse telle que je l'ai soutenue. J'étudierai plus longuement des traits qui m'avaient échappé lors de ma première rédaction.

Je passe donc rapidement sur les traits suivants :

1) Le développement d'un *r* adventice dans les mots renfermant PL ou BL et dont la syllabe précédente commence par une dentale, ainsi *étrubyõ* pour « chaumes » à Commenailles et La Loye.

2) L final de syllabe devant consonne labiale > *r* au lieu de se vocaliser ; ainsi « terrier de renard » se dit *bworm* < BALMA à Tarcenay ; « aubépine » se dit *ŏrbœ̀pẽ* à Brans ; à Vauthiermont, « une grosse main » est *èn tèrp* (< TALPA), « panais » se dit *tèrpė d wée*, « patte d'ours ».

3) Q(W) intervocalique aboutit sporadiquement à *g* dans EQUA (une *igue* à Courvières est « un cheval qui ne vaut plus rien », « une personne qui n'est bonne à rien ») ; dans AQUA, qui se dit *èg* à Commenailles, dans AQUARIU : on trouve les formes *agǎ̀, āgè, āgé, ŏgé* jusqu'au nord de la Haute-Saône ; peut-être dans SEQUERE : les formes *sèg, sègr, sœ̀gr, sèu̯gr* se trouvent à Fougerolles et dans la partie du département de la Haute-Saône située sur la rive droite de la Saône.

4) La pénultième atone s'est trouvée parfois maintenue plus longtemps. Je n'en donne qu'une série d'ex., celle des mots où il y a apocope de la syllabe finale ; le phénomène est fréquent à l'est de notre domaine jusqu'à Vauthiermont :

CANAPU, « chanvre » > *teèn, teẽn, teœ̀n* ;

TEPIDUS, « tiède » > *tèv, tév* ;

LACRIMA, « larme » > *lāgr*.

Il est vrai qu'il s'agit là d'une tendance provençale ou francoprovençale, et non d'une loi phonétique qui opposerait radicalement le provençal et le francoprovençal aux dialectes d'oïl.

J'en arrive maintenant à des traits sur lesquels j'ai réfléchi depuis ma soutenance.

1) Le groupe SCL.

Dans les parlers francoprovençaux, le traitement de SCL concorde avec celui de KL en position initiale ou appuyée (alors qu'en français, la gutturale disparaît entre les deux consonnes).

Étudions donc les mots « mâle » au sens de « chanvre femelle », type « crémacle » = crémaillère ; « démêler » (les cheveux).

Nous n'avons obtenu le nom du chanvre femelle qu'aux Hays, où on nous a donné *mālèr* « pied qui porte la graine » ; nos témoins ne se rappellent plus guère la culture du chanvre. Mais le *FEW* (VI, 427 a) donne pour notre domaine Plancher *macle*, Ajoie *maîche* (*mę'hə*) ; Sancey (près de Chazot) *mache* ; Grand-Combe (près des Combes) *malu*, *mākl* ; les Fourgs (près de Remoray) *maicq'llou* (*mèkłu*) ; Mesnay (non loin de Tourmont) *mâkiou*.

Le type ancien « crémacle » du bas latin *CREMASCLU n'apparaît pas partout. Il reste qu'il aboutit à *kmèçė*, *kmèkyė* à Commenailles, à *kmèłyu* à Sombacour, en face de *kmèy* à Remoray, de *kumāy* à La Longeville. On remarque la concordance à peu près parfaite à Commenailles et Sombacour du traitement de SCL et du traitement de KL en position initiale ou appuyée : pour « clef », Commenailles dit par ex. *çè* ou *kyè*, Sombacour dit *kyā*.

Le type « démêler » est encore plus instructif parce qu'on l'a relevé plus souvent. Voici les localités du sud et de l'est dans lesquelles le groupe SCL suit le traitement de KL en position initiale ou appuyée :

Besain : *démèkyè* ;

Lemuy : *démèłyé* ;

Les Rouges-Terres : *démoėsyè* ;

Saint-Ursanne : *démāsyè* ;

Levoncourt, Bure, Réchésy, Romagny : *démāçè* ;

Courchapoix : *dèmŏeè*.

Plus au nord, apparaît le *l* français, par ex. *démālè* à Bessoncourt, *démŏlā* à Grosmagny.

Ainsi ce trait francoprovençal remonte dans notre domaine au nord-est jusqu'à Romagny.

2) T, D intervocaliques dans les mots « bouleau » et « moelle ».

— « Bouleau ».

On a noté :

a) à Lemuy *byulo* (f.) ; à Sombacour, Châtillon, Chambornay, Chazot, Mancenans, Athesans *byul* (f.) ;

b) à Filain, Landresse, Tarcenay, Saône *byul* (m.).

Ailleurs, à l'ouest, au nord et à l'est, outre la forme *buy* (m.) de Commenailles, les formes :

bul (tantôt m., tantôt f.) ;

bulõ, bulèu̯, bulau̯ (m.) ;
bul̪yé, bulẽ, bulè̃, bulī, bulīi̯ (m.).

Les formes féminines *byulo, byul* viennent de betŭlla. Les formes masculines *byul, bul* résultent — je cite le *GPSR* — « soit d'un mélange du type féminin avec le type masculin betullus, soit plutôt d'un changement de genre » dû à l'influence des mots masculins tels que fr. « bouleau », pat. *bul̪yé, bulè̃,* etc., ces dernières formes étant dotées du suffixe -ARIU.

— « Moelle (de sureau) » ne se trouve pas partout. On dit plutôt « cœur » ou fr. r. « mitan ». On a relevé :

a) *myœ̃l* à Chissey ; *myõl* à Guyans-Vennes, Vandoncourt, Saint-Ursanne, Bure, Réchésy, Romagny, Vauthiermont, Chagey ; *myõ* à Levoncourt ;

b) *mœ̃l* à Corravillers, Melisey, Bessoncourt ; *mõl* à Fresse ; *mul* à Fougerolles ; la forme française *mwāl* (ou *mwẽl*) à l'ouest.

Pour « bouleau » comme pour « moelle », les formes en *y* (*byul, myõl,* etc.) représentent le traitement francoprovençal ; *bul, mœ̃l, mõl,* etc., le traitement français des bases primitives **beoul, *meoul.* Rien d'extraordinaire que pour « moelle » des formes francoprovençales remontent à l'est jusqu'à Vauthiermont. Il est plus curieux que pour « bouleau », des formes francoprovençales aient progressé — ou subsisté — vers le nord jusqu'à Filain et Athesans. Comme d'autre part inversement on note la présence de formes en *boul-* dans la partie francoprovençale de la Suisse romande, on est amené à conclure avec le *GPSR* « qu'il y a eu un certain flottement entre les deux traitements ».

3) Un dernier fait francoprovençal — provençal aussi d'ailleurs — ne fait cette fois qu'une très timide apparition dans nos parlers. Il s'agit du maintien de l'occlusive sourde intervocalique après AU. Pour être maintenus, il a fallu que K, T aient été traités comme intérieurs appuyés, ce qui revient à dire que *u* aurait gardé au moins jusqu'à l'époque de la sonorisation puis de la chute des sourdes intervocaliques un caractère consonantique assez marqué. Qu'en est-il chez nous ?

AUCA ne présente aucune forme en *ɛ*. On relève seulement outre la forme française les formes simples *õy, wõy, uy, uei̯y,* les formes pourvues d'un suffixe diminutif *wèyot, wéyot, ūyot.* Les formes en *ɛ* n'apparaissent que dans le Poitou, le Centre, la Vienne et l'Indre.

De ce mot, on peut rapprocher le mot correspondant à l'a. fr. *plotte* et signifiant « billot » que nous trouvons avec les formes *pyot* à Louvatange et Étrepigney, *plut* à Avrigney, *pyœ̃t* à Broye-les-Pesmes. Mais ce mot,

M. von Wartburg le range à cause de son sens sous le néerlandais *blok*, « billot », et non sous l'adj. PLAUTUS « plat, large en parlant des pieds » en ajoutant toutefois : « Il est possible que PLAUTUS ait agi phonétiquement. » De toute façon, le maintien de *t* ne peut être dû à une influence francoprovençale, parce que *plotte* se trouve même en Belgique.

Seraient peut-être plus révélateurs de l'existence ancienne d'un ancien **piote* franc-comtois au sens de « pied » ou de « patte » venant de PLAUTUS des mots dérivés de PLAUTUS conservés dans nos glossaires et qui gardent un *t* : *pyotõ*, « piéton », « facteur postal » (Richenet, *Le patois de Petit-Noir*, Jura, 1896, Petit-Noir, près d'Annoire) ; *pyotõ*, « pédale de rouet » (Roussey, *Glossaire du patois de Bournois*, Doubs, 1894, Bournois près de Voillans ; Vautherin, *Glossaire du patois de Châtenois*, Territoire de Belfort, 1896) ; *piotot*, « petit pied d'enfant » (Contejean, *Glossaire du patois de Montbéliard*, 1876). Ces mots ne sont pas des dérivés de PES. Les dérivés de PES en effet, qui ne manquent pas, ont des formes autres : *pītnā̃*, « piétiner », *pītèsnā̃*, « marcher à petits pas », *rãpītā̃*, « refaire le pied d'un bas usé » à Bournois, *rompietai* à Châtenois, *pietenai*, « piétiner », *pieton*, « pied de bas » à Montbéliard. Rien n'empêcherait donc de conclure, d'après *pioton* et *piotot*, à l'existence ancienne de **piote* : de la forme *nukè*, « nouer » à Réchésy, on a bien conclu à l'existence ancienne d'une forme **nuk*, « nœud » (alors que la forme actuelle est *nu*). Il est vrai que *t* n'est pas *k*, et que pour *t* on peut penser à un élargissement de suffixe, le même qu'on a en français dans « cailloutis », sur « caillou », « abriter » sur « abri », « éreinter » sur « rein ».

Intéressant surtout le mot qui signifie « s'enrhumer ». Ce mot dér. de RAUCUS > *s ãrœɛnè* à Montécheroux, *s ãrœtɛnā* à Grosmagny, *s ãrœtɛnè* à Châtenois, Vauthiermont, Réchésy, en face de *s ãrœ̃yi* à Villers-Grélot, Mancenans, Gouhelans, Chazot, Châtillon-le-Duc ; *s èrœ̃yi* à Saône ; *s èrœ̃yé* à Tarcenay ; *òrœ̃yī*, « enroué », à Landresse. Les formes en *ɛ* seraient-elles francoprovençales tandis que les formes en *y* sont des formes du nord ? C'est ce que pensait Jud, dans les « Observations sur le lexique de la Franche-Comté et du francoprovençal », *Mélanges Pope*, et J. Pignon dans *L'évolution phonétique des parlers du Poitou* : dans notre domaine en effet, K précédant A et suivant même une voyelle d'arrière, tombe en développant un *y* : on vient de voir les formes prises par AUCA, qui toutes contiennent un *y* ; il y a de même formation plus ou moins apparente de *y* dans les formes prises chez nous par CARRŪCA, « charrue », par BŪCĀTA, « lessive ». Il est vrai que M. von Wartburg voit dans *s ãrœ̃yī* l'influence d'un dér. de « rouille » et que le français régional de chez nous sent cette parenté,

puisqu'on dit pour « je suis enroué » « je suis rouillé ». On aurait alors deux types en présence : le type influencé par « rouille » et le type francoprovençal, et non la forme d'oïl en face de la forme francoprovençale.

En somme, les aires du maintien de l'intervocalique sourde après AU ne coïncident absolument pas ; l'influence francoprovençale sur certaines de nos formes est probable, non évidente.

Pour le vocalisme, je passe sur un fait bien connu : A accentué + M ou N + voyelle autre que A > *ã* dans nos villages francoprovençaux, bien sûr, mais aussi dans deux de nos villages d'oïl, Landresse et Le Russey. Au Russey, on dit *fã* pour « faim », *mã* pour « main », *pã* pour « pain ». J'ai montré dans ma thèse que le phénomène était en régression et avait dû remonter jadis jusqu'à Besançon.

J'insiste cette fois, parce que je ne m'y étais pas arrêtée d'abord, sur le traitement de la finale ATA > *ã* de Courchapoix (Val Terbi, Jura bernois). A Courchapoix, on a noté *ãnã*, « année » ; *djornã*, « journée » ; *mètnã*, « matinée » ; *djalã*, « gelée » ; *busã*, « moment » (dér. en -ATA de *bousa*, « pousser ») ; *võprã*, « après-midi », en face de *prè*, « pré ». On a rapproché la forme *prã* < *PRĒDA, relevée aussi à Courchapoix (*prã d mutõ*, « troupeau de moutons »).

Cette nasalisation est-elle une preuve de la conservation de l'A final, autrement dit est-elle un trait francoprovençal ?

Oui, pour Duraffour, qui écrit dans ses *Phénomènes*, 1932 : « La nasalisation s'est produite sur la finale atone, à l'époque où elle existait... et de là, elle s'est transportée sur la voyelle accentuée : $a^{\tilde{a}} > \tilde{a}^{\tilde{a}} > \tilde{a}$ ». Cette nasalisation impliquant le maintien des timbres de *a* accentué et final — je cite Duraffour — « permet de rattacher son aire au francoprovençal ».

Non, pour M. Hasselrot qui, dans le compte rendu de la thèse de Kjellen, 1945-1946, ne voit pas dans *ã* < ATA « une preuve suffisante de la conservation soit de *a* tonique, soit de *a* final, soit encore de tous les deux ».

La question a été reprise l'an dernier par M. Bürger au colloque de Neuchâtel. M. Bürger, après avoir groupé les mots qui ont évolué de la même façon : *sã* < SETA ; les lieux-dits *prã* < PRATA ; *krã* < CRĒTA, « terrain rocailleux » — il aurait pu ajouter *kornã* dér. de « corner » qui dans le Val Terbi désigne une « langue de pré, plus ou moins triangulaire qui avance dans une forêt ou dans un autre terrain », après avoir circonscrit l'aire de cette évolution, après avoir recherché à quelle époque le phénomène apparaît dans les documents écrits, a rapproché cet *ã* < ATA sur cette lisière du francoprovençal d'un même *ã* < ATA rencontré par Mme Escoffier dans une

autre zone frontière du francoprovençal, en bordure de la poussée française de la région de Roanne et a montré qu'on ne pouvait rendre compte de cette nasalisation autrement que par la nasalisation d'A final qui de là aurait gagné toute la diphtongue. Il donne plusieurs arguments, parmi lesquels le plus décisif est l'opposition que j'ai relevée moi-même à Courchapoix entre PRATA > *prã* et PRATU > *prè*. Pourquoi cette nasalisation de la finale ? L'élément accentué épuisant la tension musculaire, le voile du palais s'abaisse et provoque la nasalisation du 2e élément vocalique ; il s'agit en somme d'une nasalisation par fatigue. On conçoit facilement d'autre part que la nasalisation de A accentué ait empêché sa palatalisation. Si on accepte cette explication, il faut évidemment expliquer autrement *sã* < SETA, *prã* < **prēda*. Il faut imaginer par ex. EDA > *eya* par chute de l'intervocalique et diphtongaison de Ē accentué > *ã*.

Finalement, nos formes en *ã* de Courchapoix semblent bien être francoprovençales puisqu'elles supposent le maintien de *a* final.

II. — Deux autres traits francoprovençaux se trouvent couvrir toute la Franche-Comté, autrement dit séparent le franc-comtois et le francoprovençal du lorrain. Comme ils sont très connus, je ne fais que les signaler.

Le 1er : le groupe MN intervocalique :

il devient généralement *n* en francoprovençal et en franc-comtois ;

il devient régulièrement *m* en lorrain. Citons nos formes comtoises *sãnè*, *sãnā*, « semer », *sun*, *sãn*, *son*, « sommeil » ; *asãnā*, *asãnè*, « assommer » ; *fãn*, *fon*, « femme » ; *ètãnā*, *ètãnè*, *ètonè*, « entamer » ; *ãn*, « homme ».

Le 2e : les groupes PR, BR à la finale :

ils deviennent *vr* en francoprovençal et en comtois ;

ils deviennent *v*, *f* dans les Vosges. Citons pour « lièvre » nos formes *līvr*, *yīvr*, *yèvr*, *yévr* en face des formes vosgiennes *ʎyẽv*, *ʎyèf* ; pour « chèvre » notre forme *ɛīvr* en face des formes vosgiennes *ɛyẽv*, *tɛœ̀v* ; pour « couleuvre » nos formes *kulœ̀vr*, *koluvr* en face des formes vosgiennes *koʎyœ̃f*, *koʎyév*.

Ainsi, dans la Franche-Comté d'oïl, on relève de nombreuses traces de francoprovençal, qui d'ailleurs tendent souvent à disparaître ou à régresser vers le sud.

Il semble bien qu'il faille en conclure que le francoprovençal a régné autrefois sur l'ensemble de la Franche-Comté. Sous quelles influences aurait-il régressé ? Probablement sous l'influence du parler directeur de Besançon « qui s'était orienté vers le nord de la France » (je cite Jud). Besançon était la ville la plus importante des Séquanes — celle qui avait

frappé César —, la seule véritable ville après les invasions barbares, ville épiscopale depuis le moyen âge ; à partir du XIIIe siècle, république urbaine distincte du Comté, ville libre impériale, maîtresse de ses destins. Or Besançon était plutôt tourné vers le nord que vers le sud. Qu'on regarde seulement ses monuments religieux. Tout composites qu'ils sont, ils témoignent pourtant de l'existence d'une architecture locale. Or les deux absides opposées de la cathédrale Saint-Jean l'apparentent aux grands édifices religieux rhénans et germaniques. Dès lors, les grandes limites politiques et religieuses à considérer sont non pas celles du sud, celles par ex. des diocèses de Lyon et de Lausanne, mais celles entre Séquanes et Leuques, entre Provincia Maxima Sequanorum et Prima Belgica, entre Portois et Pagus Calvomontensis, entre diocèse métropolitain de Besançon et diocèse métropolitain de Trèves (ou si on veut, entre diocèse de Besançon et diocèse de Toul).

Ces limites se trouvent correspondre *grosso modo* à la limite géographique du massif des Vosges, cette dernière rendue encore plus sensible à l'est par l'accentuation du relief des Vosges cristallines qui dans cette région dominent au Ballon d'Alsace à 1 216 m et se dressent, coupées par deux seuls cols, entre les vallées haut-saônoises et la vallée de la Moselle. Il semble décisif au reste qu'on n'ait jamais relevé aucun trait franco-provençal au nord de ces limites.

Colette DONDAINE.